

Retraites : imposer le retrait du projet de loi

mercredi 23 juin 2010, par [DEMARCO Sandra](#), [POUPIN Christine](#), [VAYSSE Gérard](#) (Date de rédaction antérieure : 22 juin 2010).

Après un suspens intenable, le gouvernement a enfin dévoilé son projet de loi sur les retraites. Et comme nous pouvions nous y attendre, c'est un recul social majeur pour la plus grande partie de la population qui est programmé, si cette loi était votée.

Après avoir essayé de nous « endormir » par de vraies-fausse consultations-négociations, le gouvernement a décidé de nous faire travailler plus longtemps : d'ici 2018, l'âge légal du départ à la retraite passera à 62 ans et celui du départ à taux plein et sans décote, à 67. Mais aussi en augmentant la durée de cotisation à 41, 5 ans en 2020. Alors que les salariés rentrent de plus en plus tard sur le marché du travail et que les entreprises s'en débarrassent de plus en plus tôt, qui pourra avoir le nombre nécessaire d'annuités pour percevoir une retraite complète ? Peu de monde et c'est bien le but de cette nouvelle contre-réforme, baisser encore le montant des retraites pour faire la part belle aux assurances privées et fonds de pension.

Les conditions de départ à la retraite sont aggravées pour tous et toutes, salariéEs du privé ou du public, jeunes ou précaires. Seront particulièrement pénalisés, ceux et celles qui auront commencé à travailler tôt, mais plus généralement, de nombreuses femmes. Cette « réforme juste » nie les inégalités existant entre femmes et hommes et, pire, va les creuser davantage. Et ce n'est pas la mesurette consistant à inclure, dans le calcul de leur salaire de référence, un trimestre d'indemnités journalières pour les femmes en congé maternité qui changera les choses.

Sous prétexte d'équité et de justice, le taux de cotisation des fonctionnaires est augmenté d'environ 3 % sur plusieurs années, pour arriver au même taux que les salariés du privé. Il s'agit d'une baisse des salaires des fonctionnaires, ce qui n'était pas arrivé depuis le gouvernement Laval en 1935.

Sur la question cruciale de la pénibilité, le gouvernement endosse la conception patronale reposant sur un constat au cas par cas, laissant le soin au salarié d'apporter la preuve médicale que son métier a été pénible. La retraite devient ainsi une affaire de gestion individuelle dans laquelle le droit collectif à la protection disparaît.

C'est donc bien une régression sociale majeure pour la plupart des salariés. Ce projet aggravera le partage très inégal des richesses entre le capital et le travail. Car même si, pour rendre moins impopulaire le projet de loi, Sarkozy et Woerth font semblant de taxer les plus riches, 85 % des mesures du gouvernement seront financées par le salariat. On est donc loin d'une réforme juste.

Et pourtant, d'autres choix sont possibles pour maintenir la retraite à 60 ans maximum et à taux plein mais aussi pour revenir à 37, 5 annuités pour tous et toutes avec prise en compte des années d'études et de formation. Il suffit par exemple d'augmenter de 300 euros net les salaires sans exonération de cotisations patronales, ce qui rapporterait environ 50 milliards dans les caisses de la Sécurité sociale. D'en finir avec le chômage en réduisant massivement le temps de travail. S'il n'y avait pas 5 millions de chômeurs mais 5 millions de cotisants supplémentaires, personne ne parlerait de problème des retraites. La question des retraites n'est ni démographique ni technique c'est une question de répartition des richesses, de choix politique.

Le 24 juin prochain, les salariéEs sont de nouveau appeléEs à se mobiliser et à se mettre en grève. Il est important d'y être le plus visible et le plus nombreux possible, pour montrer notre détermination face à ce gouvernement de classe. Les journées mensuelles saute-moutons ne seront pas suffisantes pour imposer le retrait du projet de loi. Pour cela, il faudra une vraie mobilisation d'ensemble, une grève générale, un véritable affrontement. Et ne surtout pas attendre 2012, comme certains nous le proposent. Défendre la retraite à 60 ans à taux plein, imposer le retrait du projet de loi, faire reculer le gouvernement, c'est maintenant que ça se passe. C'est aussi l'occasion de crier bien fort, tous ensemble, que ce n'est pas aux salariéEs de payer la crise mais bel et bien à ceux qui en sont responsables, les spéculateurs, les capitalistes.

Sandra Demarcq

** Paru dans Hebdo TEAN 61 (24/06/10).*

Retraites : préparons le 24 juin

Mise à mort de la retraite à 60 ans avec passage de l'âge légal à 62 ou 63 ans, allongement de la durée de cotisation, augmentation des cotisations des fonctionnaires, ce qui équivaut à une baisse de salaire, traitement individualisé de la pénibilité : le gouvernement a décidé de taper fort et sur tous les paramètres.

Alors pour la gauche, pour toute la gauche, syndicale ou politique, pour l'ensemble du mouvement social, ce n'est pas le moment de tergiverser. C'est le moment de jeter toutes nos forces dans la bataille, d'y aller toutes et tous ensemble, parce que c'est maintenant et sur ce terrain des retraites que se joue le rapport de forces entre une poignée de capitalistes et un gouvernement tout à son service d'un côté et l'immense majorité de la population qui refuse de travailler plus longtemps de l'autre.

Sans hésiter, il faut réussir la journée de grève et de manifestations du 24 juin. Le gouvernement doit recevoir immédiatement la réponse à son projet de loi. Elle doit être massive et catégorique. Sa réforme des retraites, c'est NON. Nous en exigeons le retrait pur et simple.

Les suites dépendent du succès du 24. Mais ce succès dépend aussi des suites. La motivation pour réussir le 24 sera d'autant plus forte que cette journée apparaîtra comme une première riposte inscrite dans un plan de mobilisation. Le prochain rendez-vous ne peut pas attendre mi ou fin septembre. Pour ne pas laisser retomber la pression nous avons besoin dès maintenant d'une stratégie pour construire une grève générale, un mouvement prolongé de blocage de l'économie. Cela ne se fait pas en un jour. Mais dans les entreprises, dans les syndicats, dans les collectifs unitaires, des équipes militantes se mobilisent et peuvent pendant tout l'été, être présentes partout, prendre des initiatives, comme les « lundis au soleil » prévus à Paris, pour maintenir et faire grandir un climat de mobilisation générale afin d'être prêts pour le débat parlementaire qui débutera le 7 septembre.

Christine Poupin

** Paru dans Hebdo TEAN 60 (17/06/10).*

Mobilisation générale pour le retrait du projet de loi sur les retraites !

Communiqué du NPA

Le couperet est tombé, Eric Woerth a annoncé la mise à mort de la retraite à 60 ans et le passage de l'âge légal à 62 ans. Dans le même temps la durée de cotisation continuera d'augmenter jusqu'à 41, 5 ans en 2020.

L'augmentation des cotisations des fonctionnaires équivaut purement et simplement à une baisse de salaire. Toute reconnaissance de la pénibilité est évacuée.

L'âge limite c'est-à-dire la possibilité de toucher sa pension de retraite, sans décote, est repoussé à 67 ans. Pour des millions d'hommes et de femmes qui, dans leur parcours, ont connu chômage, précarité et interruption de leur travail cela signifie l'obligation de travailler jusqu'à 67 ans. Cette mesure va encore renforcer les inégalités qui frappent les femmes dont les pensions sont déjà largement inférieures à celles des hommes. Quant aux jeunes qui cumulent galère, chômage, petits boulots, CDD à répétition, ce sont des retraites de misère que leur prépare la réforme Woerth-Fillon-Sarkozy.

Le gouvernement a décidé de taper fort, sur tous les salariés, sur tous les paramètres.

Pour toute la gauche, syndicale ou politique, pour l'ensemble du mouvement social, ce n'est pas le moment de tergiverser. C'est le moment de jeter toutes nos forces dans la bataille, pour exiger le retrait de ce projet de loi.

Sans hésiter, il faut réussir la journée de grève et de manifestations du 24 juin comme première riposte d'urgence, comme point de départ d'un plan de mobilisation générale vers un mouvement d'ensemble et prolongé : une grève générale à la rentrée.

Le 16 juin 2010

Meeting à Lyon « pour la retraite à 60 ans, à taux plein »

Le meeting du 10 juin était organisé par un collectif départemental très fourni formé de militants représentatifs de toutes les composantes de l'appel national dit Attac Copernic.

L'affluence peut paraître modeste au regard des enjeux : un public de 400 personnes et une centaine qui n'ont pas pu entrer dans la salle, choisie par des trop pessimistes. Hormis le nombre, le succès a tenu à l'enthousiasme, la confiance retrouvée, l'envie « d'y aller » largement partagée à la sortie par les participants.

Seize interventions de six minutes sans qu'à aucun moment on ne ressente l'ennui, voilà qui est significatif d'un climat d'unité pour la lutte qui traverse les militants et les organisations. L'attention fut très soutenue avec de vrais moments d'enthousiasme, notamment lors de l'intervention de notre camarade Olivier Besancenot, ou pour la dernière, celle de Gérard Filoche.

La démonstration d'unité faite par la gauche sociale et politique est ce qui nous manquait pour « redémarrer » après le découragement qui a suivi la succession de journées d'action sans contenu ni lendemain de l'année 2009. Il n'a manqué que l'UD CGT qui avait annoncé le meeting mais n'était pas représentée à la tribune.

Un appel à constituer des collectifs unitaires a été diffusé sous la forme d'un tract indiquant les coordonnées d'une dizaine de groupes locaux en cours de constitution dans le département.

Gérard Vaysse

** Paru dans Hebdo TEAN 60 (17/06/10).*
